



COURS D'APPEL DE BAMAKO

RÉPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

TRIBUNAL D'INSTANCE DE SAN



N° 003820

CERTIFICAT DE NATIONALITE MALIENNE

Le Président du Tribunal d'Instance de San (REPUBLIQUE DU MALI)

certifie au vu des pièces suivantes:

Extrait d'acte de naissance n° 611 de l'année
2008 du Centre Principal de Djénne

QUE LA PERONNE CI-APRES

Nom : Touré
Prénom: Alphadly
Né (e) à : Djénne
Le: 25 Août 2008
De : Ababrahamane
Et de: Hawa Diakité
Profession : Elève
Situation de Famille : Célibataire
Demurant à : San Mécline

Est de Nationalité Malienne en vertu des articles 224 et 233 de la loi N° 2011 - 087

DU 30 Décembre 2011 portant Code des Personnes et de la famille

En foi de quoi le présent certificat lui est délivré pour servir et valoir ce que de droit /.

Coût: 750F

T.K



San, le 12 Août 2025

LE PRESIDENT DU TRIBUNAL